



Bibliothèque nationale du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/52-1999

ISBN 0-660-61064-7



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044



Bibliothèque
nationale du
Canada

National Library
of Canada

Bibliothèque nationale du Canada

Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 1999**

Sheila Copps

Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

PARTIE I: LES MESSAGES	3
MESSAGE DU MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN	3
MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE	4
PARTIE II: APERÇU DU MINISTÈRE	5
MANDAT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS	5
CADRE DE FONCTIONNEMENT	5
<i>OBJECTIFS STRATÉGIQUES</i>	8
<i>PRIORITÉS STRATÉGIQUES</i>	8
<i>DÉFIS</i>	9
ORGANISATION DU MINISTÈRE	11
PARTIE III: RENDEMENT DU MINISTÈRE	15
PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA (BNC)	15
ATTENTES ET RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RENDEMENT 1998-1999	16
RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RENDEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	20
<i>COLLECTIONS CANADIANA ET SERVICES D'ACCÈS</i>	20
<i>RÉSEAUTAGE DE BIBLIOTHÈQUE</i>	30
<i>ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET SES DIRECTIONS</i>	38
PARTIE IV: GROUPEMENT DE RAPPORTS	42
L'ÉTAT DE PRÉPARATION À L'AN 2000	42
PARTIE V: RENDEMENT FINANCIER	44
PARTIE VI: AUTRES RENSEIGNEMENTS	51
PERSONNES-RESSOURCES POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	51
LOIS APPLIQUÉES PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA	51
LISTE DES RAPPORTS EXIGÉS PAR LA LOI ET AUTRES RAPPORTS MINISTÉRIELS	52

Partie I: Les messages

Message du Ministre du Patrimoine canadien

Le présent rapport met en évidence les réalisations de la Bibliothèque nationale du Canada au cours de l'an dernier.

La Bibliothèque permet aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays grâce au patrimoine canadien du domaine de l'édition. Elle fournit une passerelle menant à des sources nationales et internationales d'information en rassemblant et en conservant une vaste collection de Canadiana publiés, en constituant une base de données bibliographiques, en facilitant l'accès à sa collection, et en aidant les bibliothèques et d'autres établissements à repérer, à acquérir et à rendre accessibles les documents canadiens. En outre, elle parraine des conférences, des séances de lecture, des expositions et d'autres activités afin de fournir aux Canadiens des occasions de découvrir, de comprendre et d'apprécier leur patrimoine culturel. Qui plus est, elle travaille avec des bibliothèques d'un bout à l'autre du pays à l'élaboration de politiques, de procédures et de normes pour appuyer la mise en commun des ressources entre les bibliothèques, coordonne des services de bibliothèque pour les ministères et organismes fédéraux, et contribue au développement des bibliothèques à l'échelle nationale et internationale.

Merci aux femmes et aux hommes dévoués qui servent les Canadiens et les Canadiennes par l'entremise de la Bibliothèque nationale du Canada en cette époque de changements énormes et captivants.

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Message de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale

Tel que démontré dans plusieurs des résultats décrits dans ce *Rapport sur le rendement pour 1998/1999*, la Bibliothèque nationale du Canada s'est engagée à contribuer aux objectifs du Gouvernement du Canada d'un Canada branché et de plus du contenu canadien sur l'Internet. La Bibliothèque travaille à augmenter la quantité des articles de sa propre collection qui seront disponibles sous forme numérique, à coordonner et à soutenir d'autres bibliothèques canadiennes dans leurs projets de numérisation, et à appliquer l'habileté et l'expérience du personnel de la Bibliothèque dans l'organisation de l'information à la création des instruments de recherche et des répertoires des ressources réseautées sous forme numérique en études canadiennes.

Même que l'accès à l'information numérique augmente, les Canadiens vont continuer d'avoir besoin et d'opter pour des documents publiés sous forme traditionnelle, imprimée ou audiovisuelle. La Bibliothèque nationale fonctionne en tant qu'intendant, au nom du peuple du Canada, de plus de 17 millions d'articles dans ses collections, et ces collections continuent de grandir à un rythme de plus d'un demi-million d'articles par année. Afin de préserver la collection principale du patrimoine canadien de l'édition pour les prochaines générations de Canadiens, c'est une priorité urgente de la Bibliothèque nationale d'obtenir de locaux qui offrira l'espace nécessaire, dans des installations ayant l'environnement adéquat pour tous les articles des collections de la Bibliothèque.

Avec l'aide de nos employés dévoués et expérimentés, avec notre collection de classe mondiale de publications canadiennes, et notre documentation en études canadiennes, et avec le leadership dont nous faisons preuve pour ce qui est de la mise en place de la technologie pour soutenir nos services de bibliothèque et de l'information, la Bibliothèque nationale du Canada est prête à aider les Canadiens à faire appel à leur patrimoine commun, et à développer pleinement leur potentiel grâce à l'accès aux sources d'information de notre pays et du monde.

L'Administrateur général
de la Bibliothèque nationale,

Marianne Scott

Partie II: Aperçu du ministère

La Bibliothèque nationale se consacre à édifier une ressource nationale de niveau mondial qui permette aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par le biais du patrimoine de l'édition et de fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales de l'information.

Mandat, rôles et responsabilités

La Bibliothèque nationale du Canada a été créée par le Parlement en 1953. L'administrateur général de la Bibliothèque nationale relève du Parlement par le biais du ministre du Patrimoine canadien en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, détient l'autorité :

- d'élaborer des collections, de les conserver et d'y donner accès dans le but de soutenir ses propres services et ceux d'autres bibliothèques canadiennes;
- de créer et de maintenir une base de données de mise en commun des ressources nationales énumérant les fonds documentaires des bibliothèques canadiennes;
- de compiler et de publier la bibliographie nationale;
- de coordonner les services fédéraux de bibliothèque;
- d'effectuer des transferts de documents et d'éliminer les documents de bibliothèque désuets d'autres ministères fédéraux;
- de prendre des ententes concernant des services de bibliothèque avec d'autres institutions.

Les dispositions de la *Loi sur la Bibliothèque nationale* concernant le dépôt légal exigent que les éditeurs canadiens remettent à la Bibliothèque nationale, des exemplaires de nouvelles publications, y compris les livres, les périodiques, les enregistrements sonores, les vidéos, les microformes et les cédéroms.

Cadre de fonctionnement

Position au sein du gouvernement : La Bibliothèque nationale du Canada est l'un des six organismes ministériels faisant partie du portefeuille du ministre du Patrimoine canadien, les cinq autres étant le Bureau d'information du Canada, les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film et la Condition féminine Canada. Les travaux de la Bibliothèque nationale se rapportant au patrimoine canadien de l'édition s'inscrivent dans l'objectif du ministère de préserver la souveraineté culturelle du Canada et de promouvoir l'identité canadienne.

Partenaires dans la prestation des services :

Partenaire	Collaboration
ARCHIVES NATIONALE DU CANADA	<ul style="list-style-type: none">• assurer l'intégralité des services tout en évitant la redondance dans la collecte de l'héritage documentaire du pays• la prestation de services de référence à la clientèle, cette dernière s'adressant souvent aux services des deux établissements pour obtenir les renseignements dont elle a besoin
INDUSTRIE CANADA	<ul style="list-style-type: none">• projets de numérisation sous l'égide du programme des Collections numérisées du Canada
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA	<ul style="list-style-type: none">• le Programme des service de dépôt, qui veille à ce que les bibliothèques publiques et universitaires canadiennes importantes, de même que les centres d'études canadiennes à l'étranger, soient dotées des collections intégrales des publications du Gouvernement du Canada
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA	<ul style="list-style-type: none">• le Comité de sélection des livres d'artiste, qui examine et approuve l'achat de livres d'artiste précieux produits par des artistes canadiens par la Bibliothèque
MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS	<ul style="list-style-type: none">• un accord en vertu duquel la Bibliothèque transférera au Musée la responsabilité de la conservation de tous les artefacts (tels que les instruments de musique, les costumes de scène, etc.) accompagnant les collections des fonds d'archives que la Bibliothèque acquiert de musiciens canadiens. Ces artefacts demeurent disponibles à la Bibliothèque nationale aux fins de la recherche et des expositions
CONSEIL DES ARTS DU CANADA	<ul style="list-style-type: none">• la réception, à la Bibliothèque, d'exemplaires d'ouvrages traduits d'auteurs canadiens publiés à l'étranger et rédigés dans des langues autres que l'anglais et le français grâce au financement du programme de Subventions à la traduction en langue étrangère. Un service réciproque est l'exposition chez la Bibliothèque nationale des oeuvres qui gagnent des prix du Conseil.

Partenaire

PATRIMOINE CANADIEN

Collaboration

- par le biais du groupe de travail interministériel sur des ressources pédagogiques, l'échange d'information au sujet du développement par le Gouvernement du Canada des produits d'information qui soutiennent l'éducation au Canada

Intervenants et clients : Dans ses rapports avec une grande variété de clients et de partenaires, la Bibliothèque nationale assume plusieurs rôles, dont celui de fournisseur de renseignements et de services, de chef de file de la communauté, de coordinateur et de catalyseur de l'action sur les questions de politique publique d'intérêt commun. Les principaux clients et intervenants de la Bibliothèque englobent notamment :

- ⇐ des Canadiens engagés dans l'étude ou la **recherche** sur des sujets canadiens à des fins personnelles, professionnelles ou d'enseignement;
- ⇐ des **bibliothèques** canadiennes de tous genres et les communautés, les établissements et les entreprises qu'elles desservent;
- ⇐ des **éditeurs** et des **producteurs** canadiens d'enregistrements audio, vidéo et d'œuvres multimédia, les libraires qui vendent ces produits, et les **écrivains, musiciens et artistes** dont les œuvres sont intégrées aux produits culturels canadiens;
- ⇐ le **monde de l'enseignement** du Canada, notamment les universités, collèges et organismes communautaires comme la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales;
- ⇐ les **créateurs et les utilisateurs** de sources d'information publiées par le **Gouvernement du Canada**;
- ⇐ la **communauté des bibliothèques et des services d'information** dans son sens le plus large, dont les organismes comme la Canadian Library Association, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), l'Alliance pour le patrimoine audio-visuel canadien, l'Alliance des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents et l'Institut national canadien pour les aveugles;
- ⇐ la **collectivité internationale des érudits** et des chercheurs dont les intérêts se rapportent aux études canadiennes;
- ⇐ les **bibliothèques nationales** d'autres pays et la **communauté internationale des bibliothèques**, par l'entremise de tribunes telles que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques;
- ⇐ les **individus** et les **organisations** au Canada et à l'étranger qui se consacrent à l'amélioration de l'accès aux sources d'information, tant sur le plan national qu'international.

Objectifs stratégiques

Les objectifs de base du programme de la Bibliothèque nationale sont:

- * Édifier une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien et de l'évolution du Canada en tant que nation.
- * Adopter le rôle de chef de file en ce qui concerne la coordination des services de bibliothèque et d'information au sein du gouvernement fédéral.
- * Défendre le droit d'accès équitable à l'information.
- * Adopter le rôle de chef de file du réseautage des bibliothèques afin de répondre aux besoins des Canadiens relativement à l'information.

Priorités stratégiques

◆ **Sauvegarder la collection nationale du patrimoine d'édition du Canada**

En l'espace de moins de cinquantes années, la Bibliothèque nationale a bâti une collection de plus de 17 millions d'articles. Le noyau de la collection consiste des publications canadiennes, et comprend une vaste portée de formats : des livres, des périodiques, des journaux, des partitions de musique, des enregistrements sonores, des matériaux audio-visuels, des cédéroms et des publications électroniques en direct. La Bibliothèque a acquis les articles dans la collection par le biais du dépôt légal, des donations, des échanges avec autres bibliothèques, des accords avec des gouvernements provinciaux et étrangers, et de l'achat. C'est la collection la plus complète des publications canadiennes partout au pays, et elle sert d'une source sans pareil de la recherche dans tous les domaines ayant rapport au développement du Canada comme pays : l'histoire, la société, la culture, l'économie et la politique.

C'est une priorité urgente de la Bibliothèque d'obtenir de locaux qui offrira l'espace nécessaire pour la collection du patrimoine de l'édition du pays, dans des installations ayant d'environnement adéquat pour préserver à long terme tous les médias qui constitue cette collection.

◆ **Situer la Bibliothèque dans l'environnement de l'information numérique**

Les bibliothèques et leurs usagers attendent les avantages à venir des ressources en information qui sont de plus en plus rendues accessibles sous forme électronique, et des progrès dans le domaine de la technologie -- tels que l'Internet, les ordinateurs personnels multimédias, et la télécommunication sans fil -- qui ont le potentiel de faciliter l'accès à l'information et d'élargir l'éventail de l'information disponible. La Bibliothèque nationale s'est engagée à utiliser de manière efficace et innovatrice les technologies de l'information pour appuyer ses mécanismes de livraison de services traditionnels, afin de s'assurer que le public canadien ait accès de manière universelle, équitable et à prix abordable aux publications sous forme électronique, que ce soit par l'entremise des collections de la Bibliothèque nationale ou par l'entremise d'un réseau de bibliothèques canadien et international.

◆ **Favoriser des alliances stratégiques pour faciliter la prestation des services d'information demandés par les Canadiens**

Tel que montré dans le tableau des partenaires au page 6, la Bibliothèque nationale travaille dans le cadre d'un réseau considérable des établissements des secteurs public et privé afin de livrer les services de bibliothèque et d'information demandés par la clientèle diverse de la Bibliothèque. C'est une priorité de la Bibliothèque nationale d'augmenter et enrichir les alliances actuelles, et de développer de nouvelles associations, pour éviter la redondance, de concentrer sur les priorités des clients, et d'obtenir et partager des ressources précieuses pour la création et la prestation des services dans l'époque d'information.

Défis

1. Procurer du logement adéquat pour la collection de la Bibliothèque nationale

Les installations qu'occupe présentement la Bibliothèque nationale du Canada manquent non seulement de l'espace disponible pour conserver et entretenir les 17 millions d'articles dans sa collection, mais aussi du qualité des conditions de l'environnement. L'espace pour les collections dans l'édifice principal de la Bibliothèque situé à 395, rue Wellington est surchargé, ce qui se termine par dégâts matériaux et des inefficacités à livrer des articles demandés aux clients. L'édifice 395, rue Wellington est âgé de plus de trente ans, et il se ressent de plusieurs fuites et d'autres pannes des systèmes immobiliers, ce qui ont endommagé des milliers d'articles dans la collection. En sus, l'édifice ne fournit pas les contrôles d'environnement rigoureux -- de la température, de l'humidité, et des niveaux de la lumière, de la pollution aéroportée, et des émissions chimiques provenant des livres eux-mêmes -- qui sont requis afin de préserver à long terme la collection du patrimoine de l'édition nationale pour les futures générations des canadiennes et des canadiens. La Bibliothèque nationale occupe quatre autres installations dans la région de la capitale nationale, toutes lesquelles sont surchargées et inférieures aux normes d'environnement exigées.

2. Assurer l'accès à l'information sous forme électronique

La Bibliothèque nationale joue un rôle de chef de file dans la collecte, l'organisation et la provision d'accès aux publications électroniques du secteur public et des organisations à but non-lucratif. Comme l'édition se produit de plus en plus sous forme électronique en direct, la Bibliothèque se trouve en face d'un double défi. Au premier, il faut préserver toutes les publications électroniques aux fins de la consultation et de la recherche à l'avenir, même après l'expiration de l'utilité commerciale des publications du secteur privé ou de la pertinence politique des publications gouvernementales. Au deuxième, la Bibliothèque nationale s'est engagée à faire continuer, dans l'étendue numérique, la fière tradition canadienne des bibliothèques publiques libres en assurant que tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, aient des moyens quelconques de l'accès aux publications commerciales sous forme électronique. Ces défis nécessitent l'application de technologie pour assurer que les publications continuent à être accessibles en face de l'évolution des médias et formats électroniques, de même que la création, en collaboration avec les communautés des éditeurs et des bibliothèques, des modèles d'accès aux publications électroniques qui satisferaient aux mandats de bibliothèques de livrer des services aux clients, en tenant compte des droits économiques des éditeurs pour leur publications.

3. Se maintenir au niveau des progrès en technologie de l'information

Bien que la Bibliothèque nationale du Canada soit depuis longtemps un chef de file, dans les communautés de bibliothèques nationales et internationales, en l'application des technologies de l'information aux services de bibliothèque, la Bibliothèque nationale continue de se trouver en face de défis majeurs de la technologie, des finances et des ressources humaines en essayant de garder sa infrastructure à jour en vue des augmentations de volume, de complexité, et du niveau d'attente des demandes de service des clients. Des investissements considérables sont requis, ce qui efforce la Bibliothèque de faire des choix pour allouer ses précieuses ressources. Il fait partie de ce défi d'évaluer prudemment les développements dans la technologie de l'information, et d'en choisir ceux qui soutiendront, du meilleur rapport rendement-prix, la livraison des nouveaux services, et des services améliorés, aux clients.

Organisation du ministère

Descriptions des secteurs d'activité :

COLLECTIONS CANADIANA ET SERVICES D'ACCÈS

Objectif: Édifier une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et de l'évolution du Canada en tant que nation.

Description: La gamme d'activités reliée aux collections Canadiana et services d'accès comprend quatre domaines qui sont les suivants:

- *Collections Canadiana:* La Bibliothèque compile et conserve une vaste collection de documents publiés canadiens afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir.
 - La collection de la Bibliothèque comporte actuellement plus de 17 millions d'articles (livres, revues, enregistrements audio et vidéo, microfiches et documents électroniques) et croît au rythme de 500 000 articles par année.
- *Bibliographie nationale:* La Bibliothèque constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles.
 - La base de données de la collection *Canadiana*, la bibliographie nationale, contient actuellement 2 millions de notices, représentant 250 années des publications canadiennes. Des bibliothèques, éditeurs et chercheurs à travers le Canada et partout dans le monde utilisent ces notices.
- *Soutien à la recherche:* Les services de référence, de recherche et de renvoi offerts aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes sont fondés sur la collection Canadiana de la Bibliothèque, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel – tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque offre pour l'étude du Canada.
 - La Bibliothèque nationale enregistre plus de 4 000 nouveaux clients à titre de chercheurs sur place chaque année. Soixante-dix pour cent des 30 000 demandes de référence reçues annuellement portent intégralement ou en partie sur des sujets canadiens.

- *Promotion du patrimoine canadien de l'édition:* La Bibliothèque commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.
 - Au cours de la dernière décennie, la Bibliothèque nationale a accueilli plus de 500 auteurs et a été l'hôte de plus de 750 manifestations à l'intention d'écrivains, d'éditeurs et de libraires.

RÉSEAUTAGE DE BIBLIOTHÈQUE

Objectif: Faciliter à tous les Canadiens l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources en information.

Description: La gamme d'activités reliée au réseautage de bibliothèque comprend trois domaines qui sont les suivants:

- *Services de base de données:* La Bibliothèque facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada.
 - La base de données AMICUS de la Bibliothèque contient plus de 16 millions de notices bibliographiques, et plus d'un million de nouvelles notices y sont intégrées chaque année. La base de données englobe les notices concernant des articles de la collection de la Bibliothèque nationale mais aussi les fonds de plus de 450 bibliothèques au Canada. 768 bibliothèques canadiennes et autres établissements d'information recourent au service Accès AMICUS de la Bibliothèque nationale dans le cadre de la recherche de documents de bibliothèque pour le compte de leurs clients.
- *Mise en commun des ressources:* La Bibliothèque collabore avec d'autres bibliothèques à travers le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques, afin d'optimiser la prestation des services de bibliothèque aux Canadiennes et aux Canadiens dans tous les régions du pays.
 - Le service de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale reçoit chaque jour 400 demandes soumises par plus de 3 000 bibliothèques différentes sur toute l'année. Quatre-vingt sept pour cent de ces demandes proviennent de bibliothèques au Canada.
- *Le développement des bibliothèques sur les plans national et international:* La Bibliothèque coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.
 - La Bibliothèque coordonne le Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédérale, dans lequel 96 bibliothèques de 36 ministères se joignent afin d'optimiser l'achat de produits et services d'information.

- La Bibliothèque nationale du Canada a acquis une réputation mondiale, auprès d'institutions telles que l'Unesco et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques pour le rôle de chef de file qu'elle assume dans des domaines tels que l'établissement de normes relatives à l'échange de données bibliographiques, la préservation de documents de bibliothèque, l'application de la technologie de l'information dans les services de bibliothèques et la promotion de l'accès universel et équitable aux services d'information de base, tout particulièrement dans le monde en voie de développement.

ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES DIRECTIONS

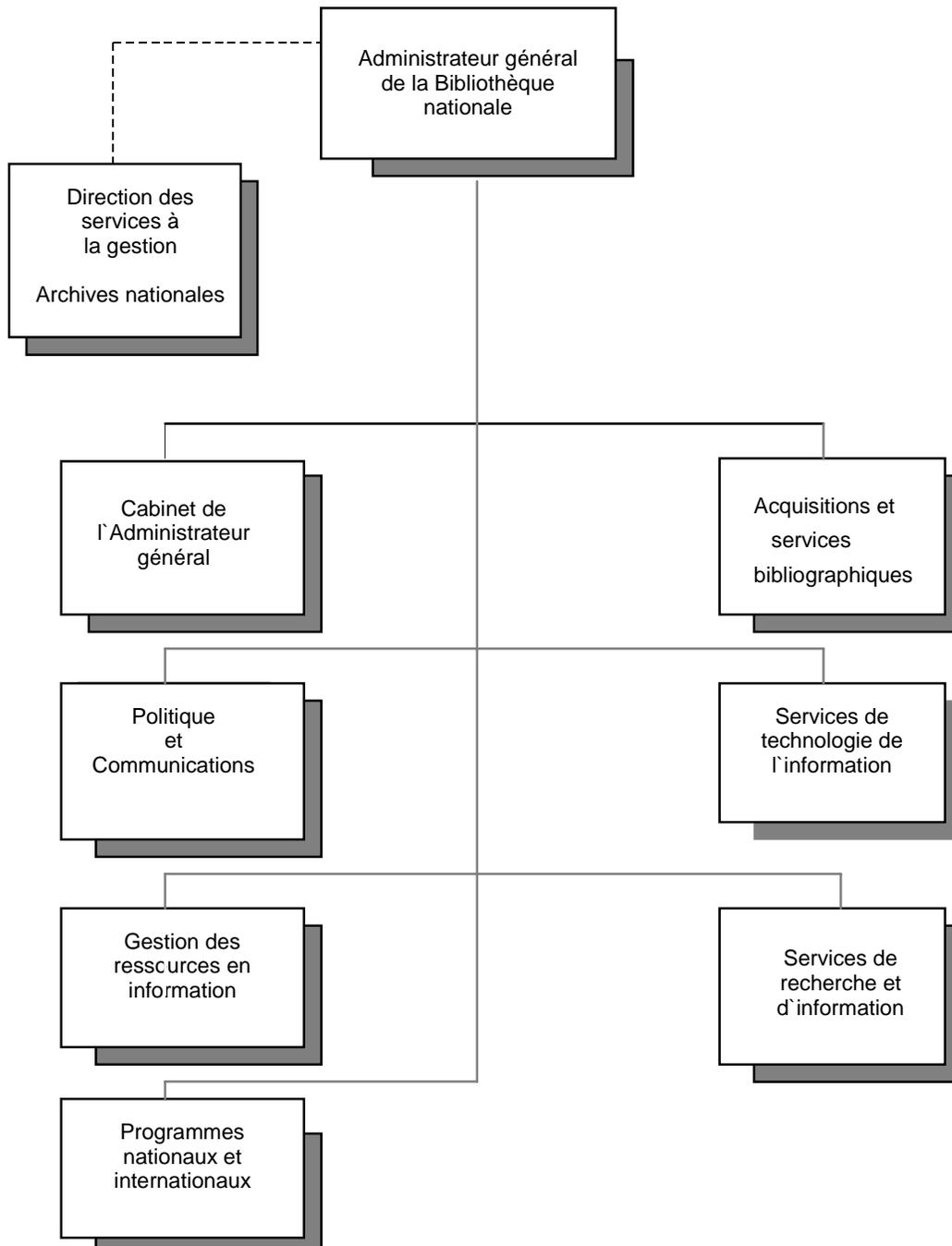
Objectif: Pourvoir la Bibliothèque de services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communication et de soutien à la haute direction efficaces et efficients qui répondent à ses besoins.

Description: La gamme d'activités reliée à l'administration de la Bibliothèque et des directions comprend:

- les services de soutien au Cabinet de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale pour faciliter son rôle de liaison avec les partenaires de la Bibliothèque dans les domaines des bibliothèques, de l'édition, de la recherche et des communautés culturelles et gouvernementales
- la gestion des ressources d'information pour coordonner des politiques aux fins de l'organisation et de l'accessibilité des propres collections et des dossiers de la Bibliothèque de même qu'aux publications du gouvernement du Canada
- l'élaboration de politiques ministérielles et la planification stratégique
- le marketing, l'édition et les communications de la Bibliothèque
- le perfectionnement et la formation du personnel
- les systèmes de bureau
- les services d'administration
- la vérification interne et le programme d'évaluation

Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales.

Organigramme de la Bibliothèque nationale du Canada



Partie III: Rendement du Ministère

Principaux engagements en matière de résultats: Bibliothèque nationale du Canada (BNC)

<i>Pour fournir aux Canadiennes et aux Canadiens :</i>	<i>Qui se manifeste par :</i>
<ul style="list-style-type: none">◆ une ressource nationale importante pour l'étude et l'augmentation de la valeur du patrimoine culturel du Canada et son évolution en tant que nation	<ul style="list-style-type: none">▪ une vaste collection de documents Canadiana publiés▪ la conservation de documents Canadiana publiés▪ satisfaction des clients de services de référence et d'aide à la recherche▪ services d'information opportuns et équitables dans les deux langues officielles▪ expositions et événements publics
<ul style="list-style-type: none">◆ accès aux Canadien(ne)s aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information	<ul style="list-style-type: none">▪ accès universel et équitable aux ressources de bibliothèque collectives de la nation▪ une approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèques du gouvernement fédéral▪ soutien aux bibliothèques canadiennes pour concevoir des services destinés à divers groupes de clients

Attentes et réalisations en matière de rendement 1998-1999

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités* de 1998-1999, la Bibliothèque nationale a structuré ses plans et ses priorités pour la période de planification actuelle de trois ans selon les priorités clés suivantes. Ce tableau décrit les résultats significatifs réalisés au niveau ministériel pour chaque priorité. Les résultats accomplis en 1998-1999 par secteur d'activité individuel sont présentés dans la section «Réalizations en matière de rendement par secteur d'activité», à partir de la page 20.

Initiative 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Augmenter le fonds de la Bibliothèque en matière de publications canadiennes en format imprimé, audio, vidéo et numérique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • augmentation de 20 p. 100 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale en matière de titres canadiens en 1997-1998, y compris des publications en format imprimé, des publications électroniques en ligne, des titres publiés à l'étranger et des documents plus anciens provenant des collections historiques des Archives nationales. • un don de plus de 300 livres par Lucy Maud Montgomery, y compris des exemplaires de la première édition de <i>Anne... La Maison aux pignons verts</i>, publiée en 1908, lesquels seraient les seuls que possède le Canada. De plus, les Amis de la Bibliothèque nationale ont financé l'acquisition d'un recueil de poésie rare écrit par Montgomery et datant de 1903. 	<p>Une collection exhaustive continuellement enrichie de Documents canadiens, couvrant à la fois les publications actuelles et les publications anciennes.</p> <p>Des trésors irremplaçables du patrimoine national de l'édition sont préservés pour les générations futures.</p>

Initiative 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Améliorer l'accès aux collections de la Bibliothèque au moyen des technologies numériques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • première livraison de <i>Canadiana : la bibliographie nationale</i> sur cédérom. Le cédérom contient 1,25 million de notices bibliographiques et d'autorité comprenant des notices de documents cartographiques provenant des Archives nationales. À la fin de 1997-1998, un total de 307 exemplaires avaient été distribués par le Programme des services de dépôt, et 126 exemplaires avaient été vendus par Travaux publics Canada. • création d'importantes ressources d'information sous forme numérique, telles que le texte du Rapport Massey-Lévesque en anglais et en français (la <i>Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, 1949-1951</i>) et une version mise à jour de la base de données du <i>Répertoire des collections spécialisées utiles à la recherche dans les bibliothèques canadiennes</i>. 	<p>Accès accru à la bibliographie nationale grâce à des outils de recherche flexibles et adaptables sous une forme qui est largement utilisée dans les bibliothèques canadiennes.</p> <p>Les documents des collections et les instruments de recherche sont accessibles à tous les Canadiens, et non seulement aux les chercheurs à Ottawa.</p>
<p><i>Améliorer les services fournis aux Canadiens par l'utilisation de la base de données AMICUS de la Bibliothèque</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • en 1997, la Bibliothèque nationale a acheté de A-G Canada Ltd., une firme du secteur privé qui centralisait ses services de bases de données sur sa principale plate-forme informatique basée en Californie, les notices bibliographiques de 34 bibliothèques canadiennes. Le 31 mars 1999, la Bibliothèque avait versé plus de 5 millions de ces notices, ce qui totalisait 2,25 millions de nouvelles notices bibliographiques et ajoutait 7,5 millions de nouvelles localisations et de mentions de fonds à la base de données du catalogue collectif contenu dans AMICUS. Au total, 446 bibliothèques canadiennes contribuent maintenant au catalogue collectif, une augmentation de 38 p. 100 par rapport à 1997-1998. Les bibliothèques participantes comprennent désormais 73 p. 100 des bibliothèques du gouvernement fédéral et 163 bibliothèques scientifiques canadiennes (y compris 80 p. 100 des bibliothèques scientifiques et techniques du gouvernement fédéral). 	<p>Couverture et accès accrus au contenu bibliothécaire de tout le pays;</p> <p>les notices des catalogues des bibliothèques canadiennes sont contenues dans une base de données qui est sous juridiction canadienne.</p>

Initiative 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Faire valoir le principe de l'accès à l'information universel, équitable et abordable</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • au nom de l'ensemble des bibliothèques canadiennes, la Bibliothèque nationale a favorisé le développement des normes bibliographiques nationales et internationales pour le catalogage des documents électroniques. La Bibliothèque a aussi conseillé et guidé les autres bibliothèques canadiennes dans la gestion des collections électroniques, grâce à la diffusion de documents stratégiques, de présentations lors de congrès et de séminaires nationaux, d'articles publiés dans le domaine de l'édition des bibliothèques et d'échanges constants avec les collègues d'autres institutions. • une mise à jour de la Stratégie canadienne de mise en commun des ressources en information a été entreprise, élaborée par la Bibliothèque nationale en collaboration avec les bibliothèques canadiennes et les associations de bibliothèques, et révisée pour la dernière fois en 1994. En 1999 la Bibliothèque a envoyé des questionnaires à 353 bibliothèques et groupes de bibliothèques canadiennes et entrepris une série de consultations sur la mise en commun des ressources, afin de mieux comprendre les besoins et les préoccupations actuels des bibliothèques canadiennes, et afin d'évaluer les zones de service qui pourraient profiter d'une coordination nationale. 	<p>L'accès des Canadiens aux publications sous forme électronique est facilité.</p> <p>Les Canadiens ont accès aux documents de bibliothèques dont ils ont besoin, partout au Canada où ces documents sont conservés, grâce à un enchaînement stable et responsable de services de bibliothèque coopératifs, tels que le prêt entre bibliothèques.</p>

Initiative 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Travailler avec des partenaires du secteur public pour améliorer l'accès aux ressources en information du gouvernement du Canada</i>	<ul style="list-style-type: none"> la Bibliothèque nationale a dirigé un groupe de travail afin d'améliorer les services de référence, d'aide à la recherche et d'orientation pour les divers groupes de clients qui sont desservis collectivement par les bibliothèques dans la région de la capitale nationale; publication du <i>Répertoire des bibliothèques de la région de la capitale nationale</i>. 	Les clients des bibliothèques du gouvernement fédéral ont accès à une gamme plus étendue de services d'information à l'appui des études canadiennes.
<i>Établir et maintenir une infrastructure qui est adaptée à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque</i>	<ul style="list-style-type: none"> on a achevé l'examen des politiques concernant les collections et les exigences du stockage environnemental de la Bibliothèque, afin de conserver à longue échéance les documents des collections en format imprimé, microforme, audio, vidéo et électronique. on a défini les exigences techniques et celles de la sélection du site pour des installations intérimaires destinées à recevoir la collection historique unique de journaux de la Bibliothèque, la plus importante au Canada, qui est menacée de détérioration et de destruction en raison des contrôles environnementaux inadéquats dans ses locaux actuels ne répondant pas aux normes. 	La collection nationale inestimable du patrimoine de l'édition sera logée dans des installations sécuritaires du point de vue de l'environnement, afin de garantir son accessibilité aux générations canadiennes futures.
<i>Former le personnel à gérer l'information et à assurer des services de qualité dans un environnement en évolution constante</i>	<ul style="list-style-type: none"> on a terminé la conception d'un répertoire des compétences basé sur les compétences jugées comme étant essentielles au personnel de la Bibliothèque nationale, de façon à pouvoir servir les clients au cours du nouveau millénaire. Le questionnaire du répertoire des compétences a été expédié aux membres du personnel en juin 1999, et les réponses sont actuellement analysées en vue de définir un plan de formation stratégique de trois ans pour le personnel de la Bibliothèque. 	Le personnel de la Bibliothèque verra ses habiletés accrues afin de servir la clientèle au tournant du siècle.

Réalisations en matière de rendement par secteur d'activité

Collections Canadiana et Services d'accès

Dépenses prévues	14 201 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	<i>16 185 456 \$</i>
Dépenses réelles en 1997-1998	16 014 501 \$

Dépenses prévues montre le plan ministériel au début de l'exercice financière 1998/99.

Autorisations totales correspondent les dépenses supplémentaires que le Parlement a approuvé pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles comprennent ce qui a réellement été dépensé, y inclus ses dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Résultats escomptés

- Les Canadiens ont un accès rapide à des ressources intégrées d'information sur les documents Canadiana et à des documents sur les études canadiennes.
- Les Canadiens sont mieux renseignés sur leur patrimoine culturel grâce à des programmes et des services publics basés sur les collections Canadiana de la Bibliothèque.
- Les Canadiens tirent profit du potentiel des nouvelles technologies de conserver et de présenter l'information sous format numérique.

Stratégie d'évaluation du rendement:

- La Bibliothèque suivra de près les activités et les résultats et en fera rapport annuellement. Ces activités et résultats comprennent: le rendement comparé aux objectifs de livraison des normes de service en ce qui concerne la rapidité de production de notices bibliographiques et de réponse aux demandes de référence, l'acquisition de documents appartenant aux collections Canadiana et d'études canadiennes, le nombre de notices bibliographiques et d'autorité créées et le nombre de demandes de référence auxquelles on aura répondu.
- La Bibliothèque élabore sa capacité de rendre des comptes afin d'évaluer la représentativité de ses collections Canadiana pour les deux prochaines années.
- La Bibliothèque effectuera des sondages périodiques auprès de ses utilisateurs et des évaluations afin de déterminer le niveau de satisfaction et d'efficacité suscité par ses services et ses programmes publics.

Les stratégies clés que l'on a identifiées en 1998-1999 pour les collections de documents canadiens et les Services d'accès par secteur d'activité sont énumérées dans la colonne de gauche du tableau qui suit. Les stratégies, et les résultats obtenus pour les atteindre, sont présentés sous les priorités organisationnelles d'ensemble que la Bibliothèque nationale a identifiées en 1998-1999.

Initiative: AUGMENTER LE FONDS DE LA BIBLIOTHÈQUE EN MATIÈRE DE PUBLICATIONS CANADIENNES EN FORMAT IMPRIMÉ, AUDIO, VIDÉO ET NUMÉRIQUE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Maintenir l'ampleur et la grande importance de la collection nationale du patrimoine de l'édition sur les supports traditionnels</i></p>	<p>Les acquisitions d'importance pour la collection de la Bibliothèque comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • plus de 400 épreuves de feuilles de musique canadiennes publiées par la compagnie Whaley, Royce de 1890 à 1940. Plus de la moitié des documents sont les premiers exemplaires de la collection de la Bibliothèque nationale, et un pourcentage important d'entre eux sont les premiers exemplaires connus dans le monde. • accès au fonds archivistique des auteurs de renom Michel Tremblay, Jane Urquhart, Jacques Godbout et Phyllis Webb, ainsi que des musiciens Brian Adams, Dan Hill, Walter Homburger, Ruby Mercer, Eddie Schwartz, Gordie Tapp et Jim Vallance. <p>La Bibliothèque a terminé un projet de cinq ans consistant à microfilmer et à ajouter à ses collections plus de 1 800 volumes des annuaires de ville Polk publiés entre 1907 et 1995 et représentant les villes canadiennes principales dans toutes les provinces et dans tous les territoires.</p>	<p>Des trésors irremplaçables du patrimoine national de l'édition sont préservés pour les générations futures.</p> <p>Des documents fragiles sont protégés et leur contenu est rendu plus accessible aux chercheurs.</p>

Initiative: AUGMENTER LE FONDS DE LA BIBLIOTHÈQUE EN MATIÈRE DE PUBLICATIONS CANADIENNES EN FORMAT IMPRIMÉ, AUDIO, VIDÉO ET NUMÉRIQUE

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Incorporer les publications électroniques au développement de la collection principale et aux services d'accès de la Bibliothèque</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • En date du 31 mars 1999, la Bibliothèque a conclu des ententes avec 18 ministères et organismes du gouvernement fédéral afin d'archiver leurs publications dans la collection électronique de la Bibliothèque nationale (une augmentation de 50 p. 100 depuis 1997-1998), ainsi qu'avec 22 organisations non gouvernementales (une augmentation de plus de 100 p. 100). • La collection électronique de la Bibliothèque compte maintenant près de 2 100 titres publiés tant par le gouvernement que par des éditeurs non gouvernementaux, doublant de volume depuis 1997-1998. Tous les documents électroniques sont catalogués et accessibles aux clients par l'entremise du système bibliographique AMICUS de la Bibliothèque. • La Bibliothèque a continué à développer sa planification et ses politiques afin d'ajouter les documents électroniques à ses collections et de définir le rôle de la Bibliothèque en relation à ce secteur à croissance rapide de l'industrie de l'édition canadienne. La Bibliothèque a publié <i>Positionner la Bibliothèque nationale du Canada dans le monde numérique : orientations stratégiques</i>, un document de politique générale sur l'accès bibliographique aux documents électroniques, prônant de généraliser le traitement des publications électroniques et de les inclure dans la bibliographie nationale. Les politiques d'accès bibliographique ont aussi été précisées dans l'article <i>Politiques et directives relatives aux publications électroniques diffusées en réseau</i>. Ces deux documents stratégiques sont disponibles sur le site Web de la Bibliothèque nationale et sont partagés par un grand nombre de bibliothèques canadiennes. 	<p>Le programme d'archivage des documents électroniques de la Bibliothèque aide à assurer la préservation des publications électroniques dont le cycle de vie est souvent court, de façon à ce que les Canadiens puissent continuer d'avoir accès à ces documents.</p> <p>Un cadre de politique pratique et stratégique qui équilibre les besoins des utilisateurs de bibliothèques en matière d'accès aux documents électroniques des bibliothèques en fonction des ressources disponibles à la Bibliothèque nationale.</p> <p>Les bibliothèques canadiennes possèdent des exemples et des lignes directrices pour traiter les publications électroniques.</p>

Initiative: AUGMENTER LE FONDS DE LA BIBLIOTHÈQUE EN MATIÈRE DE PUBLICATIONS CANADIENNES EN FORMAT IMPRIMÉ, AUDIO, VIDÉO ET NUMÉRIQUE

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Chercher des ressources pour élargir le programme de désacidification de masse visant à préserver les publications imprimées fragiles</i>	<ul style="list-style-type: none">• Les divers composants du programme de désacidification de masse nécessitant un soutien supplémentaire ont été identifiées et sont évaluées du point de vue des coûts. Les options considérées comprennent la recherche du financement pour effectuer d'autres quarts de travail et pour remplacer le prototype actuel, vieux de vingt ans, du système de traitement pour la désacidification de masse, ce qui permettrait de traiter des documents de plus grande dimension.	Assurer la disponibilité de documents originaux fragiles pour les générations canadiennes futures.

Initiative: AMÉLIORER L'ACCÈS AUX COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE AU MOYEN DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<p><i>Améliorer l'accessibilité des documents en études canadiennes en créant des outils bibliographiques et des instruments de recherche pour Internet afin d'aider les chercheurs et les bibliothèques canadiens à trouver et à repérer des ressources d'information nécessaires</i></p>	<p>Les nouveaux produits suivants ne sont que quelques-uns de ceux qui sont disponibles sur le site Web de la Bibliothèque depuis 1998-1999, venant s'ajouter à la gamme croissante des ressources numériques de la Bibliothèque et des outils d'accès qui complètent les collections et les services traditionnels de la Bibliothèque.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Disc-O-Logue</i>, une base de données contenant des renseignements concernant près de 90 000 enregistrements de musique populaire de langue française vendus au Canada entre 1955 et 1985. Ce projet place la Bibliothèque nationale à l'avant-garde de la recherche internationale sur la musique populaire en langue française. ▪ pour souligner le mois de l'histoire des femmes en octobre 1998, la Bibliothèque a organisé Femmes à l'honneur, «Les femmes et l'édition au Canada», une collection de biographies et de bibliographies portant sur 12 femmes qui ont apporté des contributions significatives à l'édition et au marché du livre au Canada. ▪ créer des instruments de recherche pour la consultation des archives de musiciens canadiens tels que Robert Fleming, Jacques Héту et Otto Joachim. ▪ la Bibliothèque a commencé à participer au projet prototype canadien d'instruments de recherche dans le domaine littéraire, un effort partagé par l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université McGill, l'Université de la Saskatchewan, l'Université York et l'Université de Calgary afin de créer un banc d'essai pour les descriptions archivistiques encodées des répertoires de documents littéraires que possèdent les établissements canadiens. <p>La Bibliothèque a publié sur son site Web <i>Nunavut</i> : révisions des <i>Canadian Subject Headings</i>, de la classification de la <i>Library of Congress</i>, de la <i>Classification décimale de Dewey</i> et du format <i>MARC</i>.</p>	<p>La création de produits électroniques basés sur les collections principales de la Bibliothèque, en littérature et en musique au Canada et sur l'histoire et la société canadiennes, rend les documents accessibles à tous les Canadiens, et non seulement aux chercheurs qui peuvent se rendre à Ottawa.</p> <p>Des moyens d'accès normalisés pour la recherche des ressources contenues dans les multiples établissements.</p> <p>Accès bibliographique normalisé aux publications provenant du nouveau territoire du Canada ou le concernant.</p>

Initiative: AMÉLIORER L'ACCÈS AUX COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE AU MOYEN DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<p><i>Définir une stratégie pour numériser le contenu des documents en format texte, image, audio et vidéo des collections de la Bibliothèque nationale</i></p>	<p>La Bibliothèque a procédé à un examen majeur de son programme de numérisation. Cet examen comprend un regard approfondi sur les coûts, les normes et les meilleures pratiques, l'utilisation des projets de numérisation dans les secteurs de la Bibliothèque qui mettent l'accent sur les acquisitions (la musique au Canada, la littérature canadienne, l'histoire et la société canadiennes), et l'évaluation de l'orientation à venir. Un <i>Cadre de travail et un plan appliqués à la numérisation à la Bibliothèque nationale</i>, ainsi qu'une politique de numérisation ont été mis en oeuvre.</p> <p>Le plan et la politique de numérisation semblent tirer avantage de l'économie d'échelle en ce qui concerne les coûts généraux permanents de formation et de production que la Bibliothèque nationale n'a pu atteindre jusqu'ici, en raison du nombre relativement petit de projets de numérisation qui ont été entrepris. De plus, la Bibliothèque utilisera les progrès technologiques afin d'améliorer la qualité technique et la fiabilité des ressources numériques d'information, de façon à répondre aux besoins en évolution des utilisateurs.</p>	<p>L'articulation d'une stratégie de numérisation cohérente et rentable des documents des collections de la Bibliothèque nationale rend ces ressources du patrimoine plus accessibles à tous les Canadiens.</p>

Initiative: METTRE EN VALEUR LA RICHESSE DU PATRIMOINE CANADIEN GRÂCE À UN PROGRAMME D'EXPOSITIONS ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES ZXÉ SUR LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Aider les Canadiens à célébrer leur société en organisant un programme d'expositions de documents provenant des collections de la Bibliothèque nationale</i>	L'exposition organisée en 1998-1999 par la Bibliothèque nationale, «Cultiver son jardin au Canada» retrace l'histoire du jardinage au Canada à l'aide de documents canadiens tirés des collections de la Bibliothèque, allant des documents qui attestent les pratiques agricoles autochtones et le jardinage des pionniers jusqu'aux publications disponibles aujourd'hui. L'exposition montrait également des jardins anciens et modernes et des photographies prêtées par d'autres organismes. Cette exposition soulignait la popularité du jardinage, ce loisir qui prend de l'ampleur parmi la génération actuelle.	Les expositions de la Bibliothèque nationale et leurs versions sur le site Web fournissent aux Canadiens l'occasion de connaître et d'apprécier les trésors du patrimoine culturel canadien de l'édition.

Initiative: METTRE EN VALEUR LA RICHESSE DU PATRIMOINE CANADIEN GRÂCE À UN PROGRAMME D'EXPOSITIONS ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES ZXÉ SUR LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Organiser un programme de représentations publiques portant sur les œuvres d'auteurs, de compositeurs et de musiciens canadiens afin de montrer les divers modes d'expression du patrimoine culturel canadien</i></p>	<p>En tant qu'établissement littéraire national d'importance, la Bibliothèque nationale a été l'hôte de nombreuses activités mettant en vedette des écrivains et des artistes canadiens. Les points saillants du programme 1998-1999 incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la troisième Conférence annuelle de la Bibliothèque nationale, intitulée : «Le moi émotif», dans laquelle l'auteur primée Carol Shields a parlé des raisons qui poussent les auteurs à déposer leur manuscrit à la Bibliothèque nationale du Canada et de sa motivation comme romancière. • la septième année de la Grande soirée de lecture des lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général, au cours de laquelle les lauréats des prix prestigieux lisent des extraits tirés de leurs livres primés. Cette «Grande soirée» fournit aux lauréats une première occasion de rencontrer le public après leur nomination, tout en célébrant la richesse et la diversité des nouvelles publications faisant partie du patrimoine canadien de l'édition. • des spectacles du chanteur folk Lennie Gallant, du guitariste Davis Joachim et du comique Rick Mercer. 	<p>Des activités culturelles et d'autres programmes publics fournissent aux Canadiens l'occasion de connaître leur patrimoine culturel de première main, directement des créateurs et de leurs oeuvres. Ces activités sensibilisent le public aux auteurs et aux artistes canadiens et attestent de la vitalité de la culture littéraire et musicale canadiennes.</p>

Réalisations en matière de rendement -- cibles de prestation des services

<i>Norme des services</i>	<i>Objectif</i>	<i>1998-1999 Résultats</i>
Bibliographie nationale		
Dans les dix jours suivant leur réception à la Bibliothèque nationale, on ajoutera à la base de données les notices des publications traitées dans le cadre du Programme de catalogage avant publication (CIP) ainsi que des publications du gouvernement fédéral mises à la disposition des bibliothèques participant au Programme des services de dépôt (PSD) du gouvernement fédéral. Les publications dans ces deux catégories représentent approximativement 20 pour 100 du nombre total de publications répertoriées annuellement dans la bibliographie nationale, <i>Canadiana</i> .	100%	87.8% ¹
Dans les trois mois suivant leur réception, on ajoutera à la base de données, les notices d'au moins la moitié de toutes les autres publications courantes répertoriées dans <i>Canadiana</i> .	50%	65%
Soutien à la recherche		
On répondra aux demandes de renseignements simples et précises dans les deux jours ouvrables	100%	99.4%
On répondra aux demandes de renseignements qui exigent des analyses et des recherches approfondies dans les cinq à dix jours ouvrables	100%	97.6%
+ Les documents conservés à l'édifice principal de la Bibliothèque seront remis aux usagers dans l'heure suivant la réception de la demande de l'utilisateur + La plupart des documents conservés dans d'autres édifices seront remis aux usagers dans les 24 heures suivant la réception de la demande de l'utilisateur + Sur place, les demandes de reproduction de documents des collections de la Bibliothèque nationale seront remises habituellement le même jour	100%	100%

¹ La Bibliothèque a modifié le mode de traitement en vigueur dans ses services d'acquisition et de catalogage et prévoit respecter les délais d'exécution établis relatifs aux articles expédiés en 1998-1999.

Réalisations en matière de rendement -- Indicateurs statistiques importants

	Réel 1996-97	Réel 1997-98	Prévu 1998-99	Réel 1998-99
<i>Acquisitions Canadiana</i> ¹				
Nouveaux titres acquis	60,257	53,609	56,000	64,442
Titres courants de publications en série	30,367	32,176	32,000	33,070
<i>Acquisitions non-Canadiana</i>				
Nouveaux titres acquis	547	2,478	2,000	1,580
Titres courants de publications en série	3,390	3,276	3,300	3,727
Articles traités par l'unité de désacidification de masse ²	38,866	22,228	36,000	43,775
Notices bibliographiques créées	67,351	63,066	60,000	66,664
Notices d'autorité créées	16,723	15,962	18,000	17,023
Demandes de référence ayant obtenus une réponse	31,639	32,404	26,500	27,089
Articles en circulation	194,420	180,322	176,848	169,072

¹ Englobe : a) les publications canadiennes; et
b) les ouvrages publiés hors du Canada par des auteurs canadiens ou sur des sujets canadiens.

² L'unité de désacidification de masse traite les documents imprimés sur du papier acide afin qu'ils ne se désintègrent pas avec le temps ni ne deviennent illisibles pour les futures générations de Canadiens.

Réseautage de bibliothèque

Dépenses prévues	9 909 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	10 932 933 \$
Dépenses réelles en 1997-1998	12 013 760 \$

Dépenses prévues montre le plan ministériel au début de l'exercice financière 1998/99. Le chiffre de 9 909 000 \$ ne s'accorde pas avec le 9 898 000 cité dans le *Rapport sur les plans et les priorités* pour 1998/1999 à cause d'une fausse allocation au secteur d'activité Administration de la Bibliothèque et ses directions d'un paiement de transfert de 11 000 \$ dans le *RPP*.

Autorisations totales correspondent les dépenses supplémentaires que le Parlement a approuvé pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles comprennent ce qui a réellement été dépensé, y inclus ses dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Résultats escomptés

- Les Canadiens ont accès aux ressources de bibliothèque collectives du pays de façon universelle et équitable.
- Les ministères et les organismes fédéraux tirent profit de l'approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèque fédérales.
- Les bibliothèques canadiennes obtiennent du soutien pour développer des services offerts à leurs divers groupes de clients.

Stratégie d'évaluation du rendement:

- La Bibliothèque suivra de près les activités et les résultats et en fera rapport annuellement. Ces activités et résultats comprennent : le rendement comparé aux objectifs de livraison des normes de service en ce qui concerne la disponibilité des systèmes, les délais d'exécution des services de récupération de livres et de prêt entre bibliothèques et de localisation, le nombre d'articles en circulation, le nombre de demandes de prêt entre bibliothèques satisfaites, la quantité de livres relocalisés par l'entremise du Centre canadien d'échange du livre, le nombre de nouvelles notices ajoutées et l'utilisation en direct de la base de données de la Bibliothèque.
- La Bibliothèque est en train de développer des moyens de rendre compte permettant d'évaluer l'efficacité de la mise en commun des ressources au niveau national.
- La Bibliothèque effectuera des sondages périodiques auprès de ses utilisateurs et des évaluations afin de déterminer le niveau de satisfaction et d'efficacité suscité par ses services.

Les stratégies clés que l'on a identifiées en 1998-1999 pour le secteur du Réseau des bibliothèques sont énumérées dans la colonne de gauche du tableau qui suit. Les stratégies, et les résultats obtenus pour les atteindre, sont présentés sous les priorités organisationnelles d'ensemble que la Bibliothèque nationale a identifiées en 1998-1999.

Initiative: AMÉLIORER LES SERVICES FOURNIS AUX CANADIENS PAR L'UTILISATION DE LA BASE DE DONNÉES AMICUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Améliorer les services fournis aux canadiens par l'utilisation de la base de données AMICUS de la Bibliothèque</i>	<p>La Bibliothèque nationale a achevé la première étape en vue de passer au nouveau format de communication harmonisé MARC (notice catalographique lisible par machine) pour les données bibliographiques, par la mise en œuvre de ces changements qui affectent le format canadien MARC dans la base de données AMICUS de la Bibliothèque et dans les produits qui y sont liés. L'harmonisation des formats MARC canadien et américain est le résultat d'un effort conjoint avec la Library of Congress des États-Unis.</p> <p>Conjointement avec l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH), la Bibliothèque nationale a fourni sur AMICUS des notices bibliographiques liées à plus de 3 100 titres dans le projet de numérisation des Canadiana anciens en ligne de l'ICMH.</p>	<p>Coûts réduits et temps de manœuvre plus rapide pour les bibliothèques, au Canada et à l'échelle internationale, pour verser les notices des organismes bibliographiques nationaux.</p> <p>Accès aux versions électroniques d'importants documents datant d'avant 1920.</p>

Initiative: AMÉLIORER LES SERVICES FOURNIS AUX CANADIENS PAR L'UTILISATION DE LA BASE DE DONNÉES AMICUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Améliorer AMICUS pour permettre l'interconnexion avec d'autres bases de données de bibliothèque</i></p>	<p>La Bibliothèque nationale a amélioré ses services de mise en commun des ressources en adaptant son formulaire de prêt entre bibliothèques (PEB) sur Internet, permettant aux bibliothèques d'envoyer leurs demandes de PEB de partout dans le monde directement dans le système de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale. De plus, la Bibliothèque nationale a rendu accessible sur son site Web : <i>Sigles et politiques de prêt entre bibliothèques au Canada</i>, l'outil principal pour identifier les bibliothèques canadiennes et leurs politiques de prêt entre bibliothèques.</p> <p>La Bibliothèque nationale a commencé à développer un site d'entrée sur le service de Web de la Bibliothèque, lequel fournira un accès direct aux catalogues et aux sites Web des bibliothèques canadiennes, ainsi que des renseignements sur les bibliothèques canadiennes et leurs collections.</p>	<p>Les bibliothécaires et les utilisateurs finals possèdent les outils dont ils ont besoin afin de chercher et de repérer l'information à partir de multiples bases de données opérant sur différents systèmes.</p>

Initiative: TRAVAILLER AVEC DES PARTENAIRES DU SECTEUR PUBLIC POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX RESSOURCES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Travailler avec des partenaires fédéraux à l'élaboration d'un modèle d'accès en réseau par les citoyens canadiens à une foule de renseignements du gouvernement fédéral</i></p>	<p>La Bibliothèque a contribué à des projets à l'échelle du gouvernement afin d'élaborer les lignes directrices et les meilleures pratiques pour la prestation et la gestion de l'information gouvernementale sous forme électronique. <i>Les lignes directrices relatives au Service de localisation de l'information du gouvernement régissant la préparation d'enregistrements GILS</i> ont été révisées et publiées sur le Web, ainsi que la troisième édition du <i>Guide d'Internet du gouvernement du Canada</i>. La Bibliothèque a travaillé en collaboration avec le groupe de travail sur la présentation uniforme, afin de définir les formats de présentation normalisés sur les sites Web du gouvernement fédéral. Le Forum sur la gestion de l'information a fait paraître des ébauches de consultation du document «Approche et guide de mise en oeuvre de la gestion de l'information sur Internet et Intranet pour assurer l'accès à long terme et la reddition de comptes».</p> <p>La Bibliothèque nationale a coparrainé un atelier, «Transformer l'accès des Canadiens à l'information gouvernementale», en collaboration avec le Programme des services de dépôt. C'était le deuxième d'une série d'ateliers pour les éditeurs gouvernementaux; il mettait l'accent sur le rôle des bibliothèques en tant que points d'accès à l'information gouvernementale.</p> <p>La Bibliothèque a passé un contrat avec Conseils et Vérification Canada afin de mener une enquête pour identifier la conformité des ministères du gouvernement fédéral à la politique sur la gestion des renseignements détenus par le gouvernement concernant les documents publiés. Les résultats de cette enquête seront diffusés plus tard au cours de 1999.</p>	<p>Les Canadiens ont un accès public simple, cohérent et continu à l'information gouvernementale électronique.</p> <p>Les Canadiens ont accès à l'ensemble des publications de leur gouvernement fédéral.</p>

Initiative: TRAVAILLER AVEC DES PARTENAIRES DU SECTEUR PUBLIC POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX RESSOURCES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Jouer un rôle de chef de file dans la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail fédéral sur la numérisation</i>	Le rapport final du groupe de travail, <i>Vers une nation axée sur le savoir : l'apport de la numérisation</i> a été rendu public et est disponible sur le site Web de la Bibliothèque. Bien que le gouvernement n'ait pas formellement répondu aux recommandations faites par le groupe de travail, la Bibliothèque continue d'articuler les besoins de normes et de meilleures pratiques, afin de lancer des projets de numérisation qui exploiteront la richesse de l'information contenue dans les collections des ministères du gouvernement fédéral, y compris celles de la Bibliothèque nationale.	Assurer la création, l'organisation et l'accès efficaces à l'information du gouvernement du Canada sous forme numérique.
<i>Travailler avec d'autres ministères pour élaborer une gestion plus intégrée des ressources des bibliothèques du gouvernement fédéral</i>	La Bibliothèque nationale a organisé le congrès automnal annuel du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, qui a connu en 1998 la plus grande participation de son histoire, ainsi que d'autres entreprises de formation et de développement pour les bibliothécaires et le personnel des bibliothèques à l'emploi des ministères du gouvernement fédéral.	Le personnel des bibliothèques des ministères du gouvernement fédéral possède des connaissances et des habiletés actuelles; la qualité des services de bibliothèque du gouvernement fédéral en est accrue.
<i>Coordonner l'élaboration d'une stratégie nationale pour la création et la gestion des ressources numériques des collections des bibliothèques canadiennes</i>	Le travail en vue de l'élaboration du «Répertoire des projets canadiens de numérisation» a commencé. À la fin de mars 1999, l'infrastructure technique était en place. Le répertoire est conçu pour capter l'information portant sur les projets de numérisation qui sont menés par les organismes du secteur public partout au Canada, afin de coordonner le travail de numérisation et d'éviter le dédoublement.	Les sources importantes pour la recherche qui font partie des collections des bibliothèques partout au Canada sont numérisées suivant les besoins des clients des bibliothèques, ce qui les rend plus accessibles.

INITIATIVE: FAIRE VALOIR LE PRINCIPE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION UNIVERSEL,
ÉQUITABLE ET ABORDABLE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p><i>Faire représenter les intérêts de tous les secteurs de la société canadienne, en particulier les utilisateurs finals de l'information, pour promouvoir le principe de l'accès universel, équitable et abordable dans le cadre de l'élaboration des politiques du gouvernement canadien liées à la gestion et à la diffusion de l'information</i></p>	<p>En partenariat avec la Canadian Library Association et l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), la Bibliothèque nationale a préparé de la documentation générale sur l'usage, par les bibliothèques canadiennes, du programme de tarif des livres de bibliothèque, afin d'aider le ministère du Patrimoine canadien à renégocier le tarif des livres avec Postes Canada. Le programme de tarif préférentiel, entrepris en 1939, était d'abord conçu pour aider à étendre les services de bibliothèque aux régions rurales.</p> <p>Afin de promouvoir l'accessibilité du public canadien à l'information numérique dans tous les secteurs, le personnel de la Bibliothèque nationale a organisé et présidé un programme dans le cadre de la conférence de 1998 sur la technologie au gouvernement, «La société de l'accès à l'information, y sommes-nous déjà?» Le personnel de la Bibliothèque a aussi organisé un atelier parrainé par le Conseil du Trésor, «Les personnes handicapées et l'usage des réseaux électroniques».</p> <p>En collaboration avec d'autres associations de bibliothèques canadiennes et avec Industrie Canada, la Bibliothèque a élaboré une section de l'enquête domestique de Ekos Research Associates, afin d'identifier l'état de préparation de 3 500 foyers canadiens à utiliser les nouvelles technologies de l'information. L'étude menée par Ekos a confirmé le fait que les bibliothèques publiques sont largement fréquentées par les Canadiens et qu'elles sont perçues comme un moyen important d'avoir accès à l'autoroute de l'information.</p> <p>Le <i>Manifeste sur la bibliothèque scolaire</i>, élaboré par la Bibliothèque nationale en collaboration avec le milieu des bibliothèques scolaires à l'échelle canadienne et internationale, a été approuvé par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) et par le Programme général d'information (PGI) de l'UNESCO à la fin de 1998. Le manifeste vise à aider les bibliothèques scolaires à jouer leur rôle unique dans la promotion de la lecture et de l'alphabétisation, ainsi que dans le développement des habiletés contemporaines nécessaires aux jeunes pour avoir accès à l'information.</p>	<p>Les Canadiens de toutes les régions peuvent obtenir des documents de toutes les bibliothèques au pays.</p> <p>Les ressources en information numérique seront utilisables pour tous, sans égard aux capacités ou aux handicaps personnels.</p> <p>Tous les Canadiens, quelle que soit leur location géographique, leur situation économique ou leur handicap, auront accès à l'information de base nécessaire pour fonctionner dans l'économie canadienne axée sur le savoir.</p>

Réalisations en matière de rendement -- cibles de prestation des services

<i>Norme des services</i>	<i>Objectif</i>	<i>1998-99 Résultats</i>
Services de base de données		
Le système sera disponible au moins 98 p. 100 du temps pendant les heures de service déterminées	98 %	98,1 %
Le temps d'arrêt du système ne dépassera pas 60 heures pour une période d'une année (= 3,600 minutes)	3 600	6 160 ¹
Aucune période d'arrêt continu du système ne durera plus de 24 heures (= 1,440 minutes)	1 440	948
Mise en commun des ressources		
On répondra aux demandes de localisation de documents simple dans les deux ou quatre jours ouvrables suivant la réception de la demande	100 %	n/a ²
On répondra aux demandes de localisation qui exigent une recherche approfondie des sources d'information, dans les dix jours ouvrables suivant la réception de la demande	100 %	n/a

¹. La variance négative dans l'objectif de temps d'arrêt du système est attribuable à

- * l'instabilité persistante et au rendement inférieur du logiciel de gestion de base de données CA-Ingres. La Bibliothèque nationale continue à travailler avec le fournisseur du logiciel, Computer Associates, afin d'améliorer le produit existant et de passer à la nouvelle version de Ingres dont on dit qu'elle présente à la fois des améliorations au niveau de la stabilité et du rendement;
- * une interruption critique du système du fichier sur disque, où une erreur s'est logée et où elle est passée inaperçue pendant toute une fin de semaine;
- * l'instabilité du logiciel du moteur de recherche de AMICUS et l'interaction des logiciels du moteur de recherche et de la communication interréseau avec Ingres. La Bibliothèque nationale a réécrit les logiciels du moteur de recherche et de la communication interréseau et les deux sont actuellement mis à l'essai.

². Le module de gestion des statistiques du nouveau système de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale n'étant pas encore prêt en 1997-1998, aucune donnée sur le délai de réponse aux demandes de prêt entre bibliothèques n'a pu être relevée.

Réalisations en matière de rendement -- Indicateurs statistiques importants

	Réel 1996-97	Réel 1997-98	Prévu 1998-99	Réel 1998-99
Notices ajoutées à la base de données AMICUS	1,230,000	1,450,000	2,000,000	2,600,000
Heures d'utilisation d'AMICUS en direct ¹	323,569	267,000	315,000	275,839
Demandes satisfaites de prêt entre bibliothèques	171,435	160,946	152,889	159,823
Articles redistribués par le CCEL ²	348,792	380,700	275,000	233,888

¹ ¹Le nombre d'heures d'utilisation en direct de la base de données AMICUS pour 1998-1999 est moins élevé que prévu à cause des nombreuses pannes du système tel qu'expliqué à la note 1 du tableau précédent.

² ²Le chiffre actuel pour les articles redistribués par le CCEL en 1998-1999 sont plus bas que ceux que l'on avait anticipés, en raison du temps consacré par le personnel à réunir dans un seul édifice les collections du CCEL partagées entre deux édifices, suivant les directives du Conseil du Trésor aux ministères du gouvernement fédéral de réduire l'espace de bureau occupé. Le déménagement, associé à un mauvais fonctionnement du quai de chargement et à la conversion à de nouvelles procédures de fonctionnement, a eu pour conséquence une baisse du débit précédent. Le CCEL s'attend à reprendre son niveau prévu de 275 000 articles redistribués en 1999-2000 et par la suite.

Administration de la Bibliothèque et ses directions

Dépenses prévues	4 800 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	6 998 164 \$
Dépenses réelles en 1997-1998	5 950 062 \$

Dépenses prévues montre le plan ministériel au début de l'exercice financière 1998/99. Le chiffre de 4 800 000 \$ ne s'accorde pas avec le 4 811 000 cité dans le *Rapport sur les plans et les priorités* pour 1998/1999 à cause d'une fausse allocation au secteur d'activité Administration de la Bibliothèque et ses directions d'un paiement de transfert de 11 000 \$ dans le *RPP*.

Autorisations totales correspondent les dépenses supplémentaires que le Parlement a approuvé pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles comprennent ce qui a réellement été dépensé, y inclus ses dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Résultats escomptés

- Une infrastructure qui correspond à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque.
- Le personnel est en mesure de gérer l'information et de donner des services de qualité dans un milieu en constante évolution.
- Une organisation gérée de façon efficace.

Stratégie d'évaluation du rendement:

- L'efficience et l'efficacité de la gestion de la Bibliothèque et des services de soutien seront évaluées à partir de rapports financiers, de la répartition appropriée des ressources de l'organisation, du renouvellement et de la revitalisation de la main-d'œuvre et de l'optimisation de l'espace de rangement.
- La Bibliothèque effectuera périodiquement des vérifications internes et des examens des systèmes de gestion.

Les stratégies clés que l'on a identifiées en 1998-1999 pour le secteur de l'administration de la Bibliothèque et de ses directions sont énumérées dans la colonne de gauche du tableau qui suit. Les stratégies, et les résultats obtenus pour les atteindre, sont présentés sous les priorités organisationnelles d'ensemble que la Bibliothèque nationale a identifiées en 1998-1999.

Initiative: ÉTABLIR ET MAINTENIR UNE INFRASTRUCTURE QUI EST ADAPTÉE À LA MISSION ET AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Mettre en œuvre des procédures de récupération en cas de désastre et améliorer la sécurité pour tous les systèmes informatiques de la Bibliothèque nationale</i>	La Bibliothèque nationale a défini ses tactiques de récupération en cas de désastres informatiques, notamment une salle blanche mobile de récupération informatique et des branchements de télécommunication séparés dans ses deux édifices principaux, au 395, rue Wellington à Ottawa et au 25, rue Eddy à Hull. Le «Plan de reprise du traitement après un désastre» a été achevé et il en est au processus d'accord interne. On prépare une demande de proposition afin de fournir la salle blanche mobile. Le deuxième branchement à Internet sera installé au 395, rue Wellington au cours de l'année 1999.	Le service national de base de données de la Bibliothèque et son site Web continueront d'être disponibles advenant le cas où un désastre se produirait sur le site informatique de base.

Initiative: FORMER LE PERSONNEL À GÉRER L'INFORMATION ET À ASSURER DES SERVICES DE QUALITÉ DANS UN ENVIRONNEMENT EN ÉVOLUTION CONSTANTE

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Entreprendre des initiatives d'amélioration continue du processus afin que la Bibliothèque utilise les ressources de la façon la plus efficace possible dans la prestation des services aux clients</i>	Prenant en compte les changements de la technologie et les nouvelles pratiques de gestion des collections, le Centre canadien d'échange du livre (CCEL) a fait enquête auprès de ses clients à l'extérieur du gouvernement fédéral, soit environ 900 bibliothèques et autres établissements liés à l'information. Cette enquête a sensibilisé le CCEL aux besoins et aux attentes de ses clients en ce qui a trait au service. Le CCEL examine la possibilité de rendre ses listes de documents disponibles pour une redistribution accessible par l'entremise du site Web de la Bibliothèque nationale, et d'avoir recours à Internet pour permettre à ses clients de demander des documents du CCEL électroniquement. Le CCEL examine aussi les meilleures pratiques des organismes similaires dans d'autres pays, afin d'envisager d'autres avenues éventuelles afin d'améliorer le service.	La prestation des services reste dans la ligne des besoins changeants des clients.

Initiative: GÉRER PLUS EFFICACEMENT L'ORGANISATION

<i>Mettre en œuvre de nouveaux systèmes de gestion des ressources financières et des ressources humaines en vue d'une administration plus efficace</i>	La Bibliothèque a mis en œuvre le système de gestion financière FreeBalance et le système de gestion des salaires WinSMS.	Les systèmes ont une plate-forme améliorée, conforme à l'an 2000, et les gestionnaires ont amélioré l'accès à une gamme plus vaste de données administratives.

Initiative: GÉRER PLUS EFFICACEMENT L'ORGANISATION

(suite)

Stratégie 1998-1999	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<i>Amorcer la mise en œuvre de la Norme générale de classification à la Bibliothèque nationale et de la collectivité des bibliothèques du gouvernement fédéral</i>	<p>La Bibliothèque nationale a réalisé tous ses engagements et respecté toutes ses échéances pour la première phase de la mise en œuvre de la Norme générale de classification (NGC). Le travail de la NGC a exigé l'équivalent de 12 années-personnes au cours de 1998-1999.</p> <p>La Bibliothèque a aussi coordonné la mise en œuvre de la NCG de la collectivité des bibliothèques du gouvernement fédéral en rédigeant des descriptions de travail modèles à l'intention du personnel des bibliothèques du gouvernement fédéral. La Bibliothèque nationale a représenté la collectivité des bibliothèques du gouvernement fédéral dans l'élaboration des recommandations concernant les niveaux des postes nécessaires afin de gérer et de fournir des services dans les bibliothèques du gouvernement fédéral.</p>	<p>Une fois que la NGC sera mise en œuvre, le gouvernement du Canada disposera d'un environnement de gestion des ressources humaines simplifié et équitable.</p>

Partie IV: Groupement de Rapports

L'état de préparation à l'an 2000

La Bibliothèque nationale continue à respecter les échéances visant à s'assurer que l'infrastructure et les applications informatiques se dérouleront comme prévu au passage à l'an 2000. Jusqu'ici, la Bibliothèque a réalisé ce qui suit :

- ✓ La certification de tous les systèmes essentiels au fonctionnement du Ministère comme conforme à l'an 2000. Ce processus de certification a nécessité l'avancement des dates de tous les systèmes et l'essai de ces systèmes par les utilisateurs. Plusieurs bogues de l'an 2000 ont été identifiés, réparés et mis à l'essai de nouveau au cours du processus de certification. Les systèmes essentiels au fonctionnement qui ont été mis à l'essai comprennent :
 - AMICUS, lequel soutient un service de bases de données et de recherche à l'échelle nationale et est utilisé par plus de 700 bibliothèques canadiennes
 - Dynix, le système maison de la Bibliothèque nationale qui soutient les services des acquisition, du contrôle des publications en série ainsi que du prêt, et fournit un catalogue d'accès public en ligne pour les clients sur les lieux
 - le service Web de la Bibliothèque nationale
 - FreeBalance, le système de gestion financière
 - les serveurs Novell du réseau local d'entreprise
 - les postes de travail du micro-ordinateur, utilisant le logiciel Windows NT
 - les serveurs Windows NT pour le système de courrier électronique MS-Outlook que l'on installe à la Bibliothèque nationale en 1999
 - l'infrastructure de câblage des télécommunications.
- ✓ La Bibliothèque a réalisé l'élaboration de ses stratégies de transition en vue de l'an 2000. Ces stratégies de transition incluent les activités à réaliser pendant la période qui précède l'an 2000 et pendant une brève période après le 1^{er} janvier 2000. Les stratégies identifient la période de panne et traiteront des questions comme l'embauche du personnel, l'achat de fournitures essentielles, les copies de sécurité du système et les périodes de rétention, de la communication, des listes de liens d'urgence, de la surveillance et des rapports sur les problèmes liés à l'an 2000. Deux plans réalisent les stratégies de transition, un plan de passage à l'an 2000 et un plan de transition. La phase de planification sera terminée le 1^{er} septembre 1999. La mise en œuvre du plan de transition aura lieu du 1^{er} septembre 1999 au 1^{er} février 2000. Le plan de passage sera mis en œuvre du 31 décembre 1999 au 1^{er} janvier 2000.

- ✓ La Bibliothèque a réalisé la définition d'une deuxième suite de mises à l'essai du système AMICUS en vue de l'an 2000. Ces mises à l'essai auront lieu en novembre 1999, afin de s'assurer qu'aucun bogue de l'an 2000 n'a été accidentellement introduit dans le logiciel AMICUS lors des changements ultérieurs qui ont été apportés au système AMICUS depuis que la vague initiale de mises à l'essai de l'an 2000 a été achevée en février 1999. On estime qu'en date du 1^{er} décembre 1999 la phase finale de la mise à l'essai de l'an 2000 du système AMICUS sera terminée.
 - ✓ Le projet de l'an 2000 dépasse les ordinateurs et les logiciels en comprenant aussi les systèmes intégrés présents dans les édifices (c.-à-d., systèmes de sécurité, systèmes de contrôle de l'environnement, etc.). Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est responsable de la certification des édifices occupés par le gouvernement du Canada et a confirmé que les édifices dans lesquels loge la Bibliothèque nationale sont prêts pour le passage à l'an 2000. Il s'agit de :
 - 395, rue Wellington
 - 25, rue Eddy
 - 79, avenue Bentley
 - 85, avenue Bentley
 - 151, avenue Bentley
- Travaux publics et services gouvernementaux Canada est en train de vérifier que l'édifice occupé par la Bibliothèque nationale à 365, avenue Laurier de l'ouest est prêt à faire le passage à l'an 2000.
- ✓ Avec l'aide d'un consultant externe, un groupe de travail formé de gestionnaires supérieurs de la Bibliothèque nationale a créé un plan de continuité des activités en l'an 2000, suivant les lignes directrices du plan de continuité des activités du gouvernement canadien publié par le Conseil du Trésor et le groupe national de planification d'urgence. Ce plan a été approuvé au sein de la Bibliothèque nationale en juin 1999.
 - ✓ En juin 1998, les services juridiques ont complété l'évaluation de l'exposition aux risques et des responsabilités liées à tout le déroulement des activités de la Bibliothèque nationale. L'ébauche finale du plan de continuité des activités doit être soumise aux services juridiques aux fins d'un examen de la perspective de la «diligence raisonnable».

Partie V: Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Le budget des dépenses principales de la Bibliothèque nationale du Canada pour 1998-1999 s'établit à 29 535 000 \$ (voir le Tableau 1), chiffre qui englobe la cotisation aux régimes d'avantages sociaux des employés. La Bibliothèque nationale a reporté 565 502 \$ de l'exercice financier 1997-1998 à 1998-1999. L'autorisation de dépenser ces fonds a été obtenue dans le cadre de la présentation du budget supplémentaire, à l'automne de 1998. De plus, le ministère a reçu 3 825 137 \$ en compensation pour les nouvelles conventions collectives. Ce montant et autres ajustements mineurs ont porté le total des fonds disponibles pour l'année à 34 116 552 \$ (voir le Tableau 2). Ces fonds ont été utilisés dans le cadre de l'exploitation générale du ministère. La Bibliothèque nationale a utilisé 33 978 326 \$ (voir le Tableau 3).

La Bibliothèque nationale gère son programme en vertu d'une structure composée de trois secteurs d'activité. Deux secteurs d'activité comptent pour 82,5% du total des dépenses du ministère : ce sont les secteurs «Collections Canadiana et Services d'accès» et «Réseautage de Bibliothèque» (voir le Tableau 5). Les dépenses du ministère comprennent 1 923 419 \$ pour l'acquisition de documents aux fins d'intégration à la collection Canadiana.

Les recettes de la Bibliothèque nationale, s'élevant jusqu'à 627 008 \$, ont été générées principalement par les droits d'utilisation de la base de données bibliographiques AMICUS de la Bibliothèque et de la prestation de services de livraison, et les services de reproduction (voir le Tableau 7).

La Bibliothèque nationale a continué de fournir des fonds pour soutenir le Système international de données sur les publications en série et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (voir le Tableau 9).

Les tableaux obligatoires suivants sont inclus:

- + **Tableau 1** **Besoins financiers par autorisation**
- + **Tableau 2** **Dépenses prévues pour le ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité 1998-1999**
- + **Tableau 3** **Comparaison historique des dépenses prévues pour le ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité**
- + **Tableau 5** **Comparaison des dépenses prévues de 1998-1999 et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité**
- + **Tableau 7** **Recettes non disponibles par secteur d'activité**
- + **Tableau 9** **Paiements de transfert par secteur d'activité**

Les chiffres s'accordent avec l'information dans les comptes publics 1998/99.

Tableau financier 1

Bibliothèque nationale du Canada				
Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
		1998-1999		
<i>Crédit</i>		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
125	Dépenses de fonctionnement	26 030	30 421	30 297
(S)	Cotisations au régime d'avantages sociaux des employées	3 505	3 681	3 681
Total pour l'organisme		29 535	34 102	33 978
Nota:				
Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires. Ce total ne comprend pas les produits de la Vente de biens excédentaires de l'État (14 914\$).				
Les dépenses réelles comprennent des dépenses provenant du produit de la Vente de biens excédentaires (14 467\$).				

Tableau financier 2

Bibliothèque nationale du Canada									
Dépenses prévues pour le ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité									
1998-1999 (en milliers de dollars)									
<i>Secteurs d'activité</i>	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Total provisoire des Dépenses brutes votées	Subventions et contributions législatives	Total des dépenses brutes	Moins: Recettes affectées aux crédit	Total des Dépenses nettes
Collection Canadiana et Services d'accès									
(Dépenses prévues)	236,0	14 161		46	14 201		14 201		14 201
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>236,0</i>	<i>16 146</i>		<i>46</i>	<i>16 185</i>		<i>16 185</i>		<i>16 185</i>
(Réelles)	228,3	15 991		23	16 015		16 015		16 015
Réseautage de Bibliothèque									
(Dépenses prévues)	127,0	9 898		11	9 909		9 909		9 909
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>127,0</i>	<i>10 922</i>		<i>11</i>	<i>10 933</i>		<i>10 933</i>		<i>10 933</i>
(Réelles)	128,3	12 003		11	12 014		12 014		12 014
Administration de la Bibliothèque et directions									
(Dépenses prévues)	62,0	4 800			4 800		4 800		4 800
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>62,0</i>	<i>6 998</i>			<i>6 998</i>		<i>6 998</i>		<i>6 998</i>
(Réelles)	59,6	5 950			5 950		5 950		5 950
Total									
(Dépenses prévues)	425,0	28 859		51	28 910		28 910		28 910
<i>(Autorisations totales)</i>	<i>425,0</i>	<i>34 066</i>		<i>51</i>	<i>34 117</i>		<i>34 117</i>		<i>34 117</i>
(Réelles)	416,1	33 944		34	33 978		33 978		33 978
Autres recettes et dépenses									
Recettes non disponibles									
(Dépenses prévues)									(1 071)
<i>(Autorisations totales)</i>									<i>(746)</i>
(Réelles)									(746)
Coût des services offerts par d'autres ministères									
(Dépenses prévues)									9 577
<i>(Autorisations totales)</i>									<i>9 577</i>
(Réelles)									8 916
Coût net du programme									
(Dépenses prévues)									37 416
<i>(Autorisations totales)</i>									<i>42 948</i>
(Réelles)									42 148
Nota:									
Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales de 1998-1999 (Budget principal des dépenses et Budgets supplémentaires des dépenses et produits de la Vente des biens excédentaires de l'État).									
Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1998-1999									
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué									

Tableau financier 3

Bibliothèque nationale du Canada					
Comparaison historique des dépenses prévues pour le ministère par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
<i>Secteurs d'activité</i>	Dépenses Réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Total des autorisations 1998-1999	Données réelles 1998-1999
Collections Canadiana et Services d'accès	15 025	14 031	14 201	16 185	16 015
Réseautage de Bibliothèque	11 913	11 507	9 909	10 933	12 014
Administration de la Bibliothèque et des directions	5 626	5 696	4 800	6 998	5 950
Total	32 565	31 234	28 910	34 117	33 978

Le total des autorisations correspond à la somme du Budget principal des dépenses, des Budgets supplémentaires des dépenses et des produits de la Vente des biens excédentaires de l'État
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 5

Bibliothèque Nationale du Canada				
Comparaison des dépenses prévues de 1998-1999 et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)				
<i>Organisation</i>	<i>Secteurs d'activité</i>			TOTAL
	Collections Canadienne et Services d'accès	Réseautage de Bibliothèque	Administration de la Bibliothèque et des directions	
Acquisitions et services bibliographiques				
(Dépenses prévues)	9 743	1 287	349	11 379
(Autorisations totales)	<i>11 619</i>	<i>966</i>	<i>1 350</i>	<i>13 935</i>
(Réelles)	11 043	1 739	1 068	13 850
Services de recherche et d'information				
(Dépenses prévues)	3 776	2 356	328	6 460
(Autorisations totales)	<i>4 087</i>	<i>2 399</i>	<i>1 068</i>	<i>7 554</i>
(Réelles)	4 122	2 136	1 145	7 403
Services de technologie de l'information				
(Dépenses prévues)		5 890	1 121	7 011
(Autorisations totales)		<i>7 374</i>	<i>604</i>	<i>7 978</i>
(Réelles)		7 391	688	8 079
Cabinet de l'administrateur général				
(Dépenses prévues)		11	1 405	1 416
(Autorisations totales)		<i>11</i>	<i>1 414</i>	<i>1 425</i>
(Réelles)	6	56	1 278	1 340
Politique et Communications				
(Dépenses prévues)	378	156	1 028	1 562
(Autorisations totales)	<i>167</i>	<i>25</i>	<i>1 642</i>	<i>1 834</i>
(Réelles)	367	179	1 149	1 695
Gestion des ressources en information				
(Dépenses prévues)	304		349	653
(Autorisations totales)	<i>264</i>		<i>627</i>	<i>891</i>
(Réelles)	465	155	191	811
Programmes nationaux et internationaux				
(Dépenses prévues)		198	231	429
(Autorisations totales)		<i>10</i>	<i>506</i>	<i>516</i>
(Réelles)	23	369	142	534
TOTAL				
(Dépenses prévues)	14 201	9 898	4 811	28 910
(Autorisations totales)	<i>16 185</i>	<i>10 933</i>	<i>6 998</i>	<i>34 117</i>
(Réelles)	16 015	12 014	5 950	33 978
% du TOTAL	46.1	35.4	18.5	100.0
Nota:	Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales pour 1998-1999 (Budgets principal des dépenses, Budgets supplémentaires et le produit de la Vente des biens excédentaires de l'État). Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses réelles en 1998-1999 Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué			

Tableau financier 7

Bibliothèque nationale du Canada					
Recettes non disponibles par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activité	Recettes réelles 1996-1997	Recettes réelles 1997-1998	Recettes prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Recettes réelles 1998-1999
Collections Canadiana et Services d'accès	78	108	177	37	37
Réseautage de Bibliothèque	988	642	894	577	577
Administration de la Bibliothèque et des directions					
Total partiel	1 066	750	1 071	614	614
Non prévues		12		13	13
Total des recettes non-disponibles	1 066	762	1 071	627	627

Nota: Les autorisations totales sont la somme des montants prévus aux Budgets principal des dépenses, Budgets supplémentaires et le produit de la Vente des biens excédentaires de l'État. Les recettes «non prévues» représentent les produits de la Vente de biens excédentaires de l'État. Le montant total disponible pour 1998-1999 est composé du montant généré durant l'année courante 13 061 \$ et du montant disponible provenant de l'année précédente 1 852 \$. Le montant dépensé durant l'année en cour était de 14 467 \$. Cette dépense est incluse dans les dépenses de fonctionnement.

<<Recettes non disponibles>> étaient auparavant appelées <<recettes affectées au Trésor>>

Tableau financier 9

Bibliothèque nationale du Canada					
Paiements de transfert par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activité	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
SUBVENTIONS					
Collections Canadiana et Services d'accès	55	53	40	40	23
Réseautage de Bibliothèque	11	11	11	11	11
Administration de la Bibliothèque et des directions					
Total des subventions	66	64	51	51	34
Total des paiements de transfert	66	64	51	51	34

Partie VI: Autres renseignements

Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

Scott Valentine
Directeur - Planification et politique
Direction de politique et communications
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

téléphone: (613) 995-4135
télécopieur: (613) 996-7491

courrier électronique: scott.valentine@nlc-bnc.ca

Références

Bibliothèque nationale du Canada
Marketing et édition
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Téléphone: (613) 995-7969
Télécopieur: (613) 991-9871

Adresse du site Web: <http://www.nlc-bnc.ca>

Bibliothèque nationale du Canada *Budget des dépenses 1998-1999 Partie III -- Rapport sur les plans et les priorités*

Déclaration des normes de services de la Bibliothèque nationale du Canada

Lois appliquées par la Bibliothèque nationale du Canada

L'administrateur général assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la Bibliothèque nationale du Canada

S.R.C., 1985, c. N-12

Liste des rapports exigés par la loi et autres rapports ministériels

- *Budget des dépenses, partie I*
- *Budget des dépenses, partie II*
- *Rapport sur les plans et les priorités*
- *Rapport sur le rendement*
- Rapport annuel sur l'équité en emploi dans la fonction publique
- Rapport annuel sur les langues officielles
- Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*
- Rapports sur la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*